



LE CONTRÔLE OFFICIEL EN FILIÈRE APICOLE – FOAD

OBJECTIFS :

Savoir conduire un contrôle officiel en filière apicole.

PUBLIC CONCERNE :

Agents en charge de la santé animale et personnels de l'enseignement agricole (Directeur d'exploitation, enseignant en zootechnie). Agents en charge du contrôle dans cette filière : initiation et rappel

CONTENU PROPOSE :

Filière apicole :

- conduite du rucher, gouvernance sanitaire,
- maladies réglementées : facteurs favorisants, diagnostic, police sanitaire,
- études des mortalités des abeilles, réalisations de prélèvements, bases de - l'enquête épidémiologique,
- problèmes liés aux produits phytosanitaires

TUTEUR :

Référent national ou personne ressources

DATES :

Toute l'année

DUREE :

2 jours

LIEU :

Sur le lieu de travail de l'agent

**RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :
RESPONSABLE ADMINISTRATIF :**

Adel BEN YOUSSEF
Régine GADOUD-VERNASSIER

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

Tarif sur demande
Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAAF, des DDT(M), DD(CS)PP.

CODE EPICEA :

166965

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Cours sur plate-forme de formation, accompagné d'un tuteur, comprenant :
- des ressources pédagogiques (textes, illustrations, vidéos) avec un indicateur de progression,
- des questionnaires d'auto-évaluation avec corrections,
- des services de communication avec le tuteur et les autres apprenants (forums).